

**Arrêté ministériel portant nomination des membres des conseils d'administration des Hautes Ecoles organisées par la Communauté française**

**A.M. 11-10-2011**

**M.B. 01-12-2011**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu l'article 66, 5°, du décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles;

Sur la proposition des Conseils d'administration des Hautes Ecoles concernées,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Haute Ecole de la Communauté française du Luxembourg « Schuman » jusqu'à la date du 14 septembre 2016 :

- M. Albert CORHAY;
- M. Dominique GERARD.

**Article 2.** - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Haute Ecole de la Communauté française « Charlemagne » jusqu'à la date du 14 septembre 2016 :

- M. Jean-Marie BOUQUEGNEAU;
- M. Arthur GOSEE.

**Article 3.** - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Haute Ecole de la Communauté française de Bruxelles jusqu'à la date du 14 septembre 2016 :

- M. Marco BIANCHIN;
- M. Alain FAURE.

**Article 4.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 11 octobre 2011.

J.-Cl. MARCOURT